



RAPPORT DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER, DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

À tous les citoyennes et citoyens,

Tel que le prévoit la loi 122, c'est avec plaisir que je dépose les faits saillants du rapport financier, du rapport du vérificateur général et du vérificateur externe et ce en date du 22 décembre 2020. Dans cette optique, nous vous présentons, dans les lignes qui suivent, un portrait succinct des finances de votre Municipalité.

1. Les états financiers et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice au 31 décembre 2019

Pour l'année 2019, dont les états financiers ont été déposés en ce mois de décembre, les finances de la Municipalité se résumaient ainsi :

- Des revenus de 12 063 764 \$;
- Des dépenses et affectations nettes de 9 965 571 \$;
- Un excédent net de l'exercice financier de 2 098 193 \$;
- Un surplus accumulé au 31 décembre 2019 de 2 761 922 \$;
- Une dette à long terme de 8 731 800 \$, soit une baisse de 4,56 % par rapport à l'année 2018.

Évaluation imposable au 1 ^{er} janvier 2019	:	871 812 100 \$
Facteur comparatif :		1,03
Taux des taxes foncières :		0,607 \$ le 100 \$ d'évaluation

Dans le cadre de ses activités financières de l'année 2019, la Municipalité a versé 20.4 % de ses revenus en quotes-parts aux organismes suivants pour un montant total de 2 002 194 \$:

Municipalité régionale de Comté :	635 753 \$
Agence métropolitaine de transport :	82 271 \$



Communauté métropolitaine de Montréal :	135 397 \$
Sûreté du Québec :	1 148 773 \$

2. Rapport de l'auditeur pour l'année 2019

Le rapport financier 2019, pour l'exercice qui se termine le 31 décembre, a été déposé par le secrétaire-trésorier au Conseil municipal du 22 décembre 2020 dans le respect de la loi sans égard au délai supplémentaire occasionné par la pandémie de l'année 2020. Il était accompagné du rapport de l'auditeur indépendant *Poirier & Associés*. Selon l'avis de ce dernier, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité des Cèdres au 31 décembre 2019 ainsi que les résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

3. Dépôt de la liste des contrats (site internet)

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal, je dépose en annexe de ce rapport, la liste de tous les contrats à partir du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019 comportant une dépense de 25 000 \$ et plus que la Municipalité des Cèdres a octroyés ainsi que tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ avec un même entrepreneur/fournisseur et dont l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.